

FICHE DE POSTE

FONCTION	Graphiste (H/F)
METIER (OU EMPLOI TYPE*) <small>*REME, REFERENS, BIBLIOPHILE</small>	F4C43 - Technicien-ne de fabrication, d'édition et de graphisme
CORPS	Technicien-ne
CATEGORIE	B - Contractuel
AFFECTATION	Service Communication

MISSION(S)

Concevoir et élaborer, en collaboration avec les chargés de communication et sous la responsabilité du chef de service, les outils et supports de communication de l'UPVD (print, web et audiovisuel).

ACTIVITE(S)

- Contribuer à l'analyse des besoins et à la définition du support ;
- Créer des supports spécifiques de communication print et multimédias : documents institutionnels, plaquettes, affiches, magazines, brochures, bannières web, vidéos... ;
- Concevoir et réaliser des logos, des identités visuelles, des illustrations et des infographies ;
- Réaliser des montages vidéo ;
- Coordonner et suivre la production des supports ;
- Réaliser les mises en page dans le respect de la charte graphique ;
- Indexer des photos, retoucher des images.

COMPETENCES

Connaissances :

- Maîtrise parfaite des techniques de graphisme
- Maîtrise des logiciels PAO : Suite Adobe (Photoshop, Illustrator, Indesign...), Lightroom...
- Maîtrise des logiciels de montage vidéo
- Connaissance de la chaîne graphique print et des techniques de fabrication
- Connaissances de bases en langages web (Html, CSS) et responsive design

Savoir-faire :

- Utiliser les outils bureautiques
- Savoir gérer son activité dans un calendrier et un cadre de gestion complexe
- Savoir planifier et respecter des délais
- Travailler en équipe
- Savoir rendre compte
- Accompagner et conseiller

Savoir être :

- Créativité
- Force de proposition
- Sens de l'écoute
- Autonomie

FICHE DE POSTE

ENVIRONNEMENT ET CONTEXTE DE TRAVAIL

Encadrement : Sans objet

Contraintes : Délais parfois contraints

TEMPS DE TRAVAIL ET CONDITIONS DE REMUNERATION

Date de prise de poste souhaitée : 01/09/2023

Temps de travail : Le protocole sur le temps de travail en vigueur à l'UPVD prévoit un temps de travail effectif de 37h30 hebdomadaires et 57 jours de congés annuels.

Fourchette salariale : Le protocole de gestion des personnels contractuels en vigueur à l'UPVD prévoit une grille de rémunération en fonction de l'expérience de l'agent sur le poste concerné. Pour ce poste de catégorie B, la fourchette salariale est comprise entre 1 769 € bruts et 1 856 € bruts.

Conditions de diplôme : Diplômes et titres classés au moins niveau 4 (Baccalauréat).